

## Mes ECOPOINTS

- 1 – Enges, Groisière de Lordel : verre et sacs taxés officiels
- 2 – Enges, Cabanon au centre du village : dépôt des sacs taxés officiels
- 3 – Enges, Point de collecte : branches, terre et cailloux

- 1 – Hauterive, Chemin du Lac : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures
- 2 – Hauterive, Verger l'Ecuyer : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures
- 3 – Hauterive, Centre sportif : textiles et chaussures

- 1 – Marin, Les Indiennes : verre, alu - fer blanc, papier – carton, textiles
- 2 – Marin, Gare BLS : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles
- 3 – Marin, Marin+ : verre, alu – fer blanc, PET, piles, bouteilles consignées, capsules Nespresso
- 4 – Marin, Marin-Centre : PET, PE, piles
- 5 – Marin, Pré-aux-Andins : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles
- 6 – Marin, Parking zone touristique de La Tène : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles

- 1 – Saint-Blaise, Chemin de la Plage : verre, papier, carton, alu et fer blanc
- 2 – Saint-Blaise, Place du Pré-Brenier : verre, papier, carton, alu et fer blanc

## Enges

### Déchets verts

Les branches, la terre et les cailloux peuvent être déposés au point de collecte communal. De mars à novembre, ce dernier est ouvert tous les premiers samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00, et tous les deuxièmes lundis de chaque mois de 16h00 à 18h30, sous réserve d'imprévu et de jours fériés. Il vous est également possible d'y accéder sur demande, moyennant un préavis de 48h auprès de M. Reichen (079 604 05 77). Les déchets végétaux peuvent être compostés de manière individuelle ou selon arrangement privé avec un agriculteur de la place. Le Conseil communal se réserve le droit de changer en tout temps les horaires d'ouverture du point de collecte.

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets végétaux au bord d'un chemin ou dans la forêt est strictement interdit. Cette pratique est une infraction à la loi.

### Adaptation des tournées – jours fériés

- **jeudi 2 avril 2026** : déchets compostables (HT/STB) – ordures ménagères (M-E/T-W)
- **vendredi 15 mai 2026** : déchets compostables (HT/STB) – ordures ménagères (M-E/T-W)
- **mercredi 30 décembre 2026** : déchets compostables (HT / STB) – ordures ménagères (Enges)

### Hauterive et Saint-Blaise

Déchets entreprises : tous les lundis et jeudis à l'exception des jours suivants :

- **jeudi 01.01.2026** (Nouvel-an) avancé au mercredi 31 décembre 2025
- **lundi 6 avril 2026** (lundi de Pâques) repoussé au mardi 7 avril 2026
- **jeudi 14 mai 2026** (Ascension), avancé au mercredi 13 mai 2026
- **lundi 25 mai 2026** (Pentecôte) repoussé au mardi 26 mai 2026
- **lundi 21 septembre 2026** (lundi du Jeûne) repoussé au mardi 22 septembre 2026

Pour tout renseignement : Curty Transports SA – 032/968.56.28 - [bureau@curtytransports.ch](mailto:bureau@curtytransports.ch)

**LES BONNES ADRESSES  
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL**

- 🔧 RÉPARATION
- ♻️ RÉUTILISATION
  - Seconde main
  - Location
  - Upcycling
- 🍷 ALIMENTATION
  - Vrac



«NE JETEZ PLUS!» REJOINT  
**ADRESSES.FRC.CH**



**frc** LE POUVOIR  
D'AGIR  
L'association des  
consommateur·rices



**ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL